

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

HAS  
Haute Autorité de santé

**Décision n° 2012-0002/DC/SG du 18 janvier 2012 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination des vice-présidents de la commission recommandations de bonne pratique**

NOR : ETSX1230027S

Le collège de la Haute Autorité de santé, ayant valablement délibéré en sa séance du 18 janvier 2012,

Vu la loi n° 2004-810 du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie ;

Vu le décret n° 2004-1139 du 26 octobre 2004 relatif à la Haute Autorité de santé ;

Vu le décret du 31 janvier 2011 portant nomination des membres du collège de la Haute Autorité de santé ;

Vu le règlement intérieur du collège ;

Vu la décision n° 2011-10-098/MJ du 12 octobre 2011 portant nomination du président et des membres de la commission recommandations de bonne pratique,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés vice-présidents de la commission recommandations de bonne pratique :

Dr Jacques Birgé.

Dr Éric Viel.

#### Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 18 janvier 2012.

Pour le collège :  
*Le président,*  
PR J.-L. HAROUSSEAU